

Enjeux éthiques dans les projets R&I

Si la **recherche scientifique et l'innovation technologique** sont considérés comme des leviers de **progrès et de bienfaits** pour la société et l'individu, elles peuvent également s'accompagner de **nouveaux risques et dilemmes éthiques**.

Aujourd'hui, la « **Recherche et Innovation Responsable** » entend développer une démarche de recherche et d'innovation qui participe à la création d'une société plus juste et dans laquelle les pratiques de la R&I visent des résultats **durables, éthiquement acceptables et bénéfiques**.

Cette ambition prend tout son sens dans le contexte d'Innoviris car les subsides octroyés sont issus de l'argent public - et donc des citoyen·nes bruxellois·es -. C'est un argument supplémentaire, s'il en fallait, pour que les **projets recommandés pour financement soient évalués pour leurs qualités scientifiques, économiques mais également sous le prisme de l'éthique**.

Prendre en compte les aspects éthiques, c'est aussi oser **dépasser les critères légaux** et questionner **les dimensions éthiques des projets** de recherche scientifique et d'innovation.

Afin de **guider** au mieux les porteurs et porteuses de projet, Innoviris a élaboré ce **guide méthodologique d'identification des enjeux éthiques** pouvant être relevés et **pris en considération au sein des projets soumis** pour une demande de subside.

Un fois ces aspects identifiés, il est attendu que :

- **leurs impacts soient évalués** tant au niveau de la recherche et du développement que dans l'utilisation envisagée du produit ou service
- **des stratégies d'atténuation des éventuels impacts négatifs soient intégrées** dans le projet

L'objectif étant de renforcer la qualité des projets soumis et de favoriser le soutien de la **recherche et de l'innovation responsables**

Ce guide se veut **non exhaustif** et ne peut être figé dans le temps. De **nouvelles technologies**, de **nouvelles applications** et donc de **nouveaux aspects éthiques** sont toujours susceptibles de l'étoffer.

Il est évident qu'un projet n'est **pas systématiquement concerné par l'ensemble des aspects éthiques**. Il convient donc de **choisir** quels aspects semblent **les plus pertinents et les plus questionnables**.

Notons que certains aspects éthiques positifs sont **renforcés** par le projet mais au contraire **d'autres aspects éthiques** seront **des points d'attention à challenger**. Il y a donc une **mise en tension entre les bénéfiques et les risques**. Lors de la conception du projet, il est critique de se concentrer sur les risques atténuables et sur lesquels des actions concrètes sont réalistes.

Ce guide n'est donc **pas une nouvelle checklist** et doit se concevoir comme une porte d'entrée à la **réflexion visant à l'amélioration continue des projets soutenus**.

Aspects éthiques mobilisables

Acceptabilité

Le nouveau service/produit innovant réunit l'ensemble des conditions qui le rendent **« acceptable » par les utilisateurs et les experts du domaine**, où les bénéfices l'emportent raisonnablement sur les inconvénients potentiels.

Accessibilité

C'est la possibilité **d'avoir accès** à un produit / un service. Il est alors important de **mettre en perspective les freins** (matériels ou non) qui limitent l'accès à la nouvelle solution.

Autonomie

Pour être autonomes, les personnes doivent avoir accès à des **informations appropriées** provenant de **sources pertinentes**. Elles doivent également être **capables de prendre leur décision par elles-mêmes** en accord avec leurs valeurs et besoins.

Confidentialité

Au niveau légal, les données personnelles doivent respecter le **RGPD**. Attention à porter sur les **données sensibles**, leur partage, l'anonymisation.

Consentement

*« Acte de volonté par lequel on **décide ou déclare expressément** qu'on ne s'oppose pas à une action déterminée dont l'initiative est prise par autrui ».* Ce **choix délibéré et éclairé** s'inscrit après un événement ou en réponse à une question.

Dignité

La définition est complexe. Dans le cadre de ce guide méthodologique, la dignité est définie comme **« le respect de l'humanité de la personne »**.

Durabilité

Le produit / service est disponible sur une **durée suffisante**, le rendant **accessible au cours du temps**. Cet aspect concerne également la **durabilité environnementale**.

Equité

Le produit / service garanti un traitement **juste, impartial** et **proportionné** pour tous les individus, en **tenant compte de leurs différences** et de leurs situations particulières.

Fiabilité et Robustesse

Les **résultats** sont **cohérents, répétables** et **scientifiquement valides**.

Nescience

Droit d'un individu de choisir de **ne pas recevoir certaines informations**, notamment concernant sa santé ou son avenir.

Participation démocratique

L'utilisation du produit et du service est **optionnelle** et ne peut être imposée.

Principe de proportionnalité

L'**équilibre entre les avantages et les inconvénients** d'un nouveau produit / service doit être recherché en fonction de chaque situation d'espèce.

Qualité des données

Par données de qualité, on peut entendre : données **représentatives, diversifiées, correctement étiquetées...**

Renforcement des biais et des préjugés

Il faut être attentif à la possibilité qu'un produit /service **renforce les biais sociaux, raciaux, de genre**. Ce risque particulièrement élevé quand les **algorithmes d'AI** reflètent les **valeurs implicites** des personnes impliquées dans la collecte, la sélection ou l'utilisation des données d'entraînement. Dans ce cas, les résultats générés ne sont **pas neutres, loyaux ou équitables**.

Respect de l'intimité / de la vie privée

Le concept **d'intimité** se rapproche de la **pudeur**, du **droit de s'exclure** par rapport aux autres et d'accepter aux autres le même privilège. C'est également le **respect de la séparation entre espace intime et espace public** pour un équilibre mental et social.

Sécurité

Le produit/service doit **éviter les dommages corporels et psychologiques** (lié au principe de proportionnalité).

Sécurité des données

Les mécanismes de **cybersécurité** essentiels doivent être garantis pour le **stockage**, le **cryptage** et le **partage** des données.

Solidarité

La solidarité est un **concept essentiellement relationnel** qui met en évidence l'importance de **protéger les liens sociaux et de travailler à briser l'isolement social**.

La solidarité peut être mise en tension avec l'autonomie.

Stigmatisation

La stigmatisation est un **processus dynamique de dévaluation** qui « discrédite significativement » un individu aux yeux des autres (ou de soi-même dans le cas de l'auto-stigmatisation). Elle **perpétue des stéréotypes négatifs et les comportements préjudiciables et discriminatoires** à l'égard de ces personnes.

Transparence

Ce principe éthique promeut **l'ouverture, l'honnêteté et l'accessibilité** de l'information dans les interactions, les processus décisionnels et les actions.